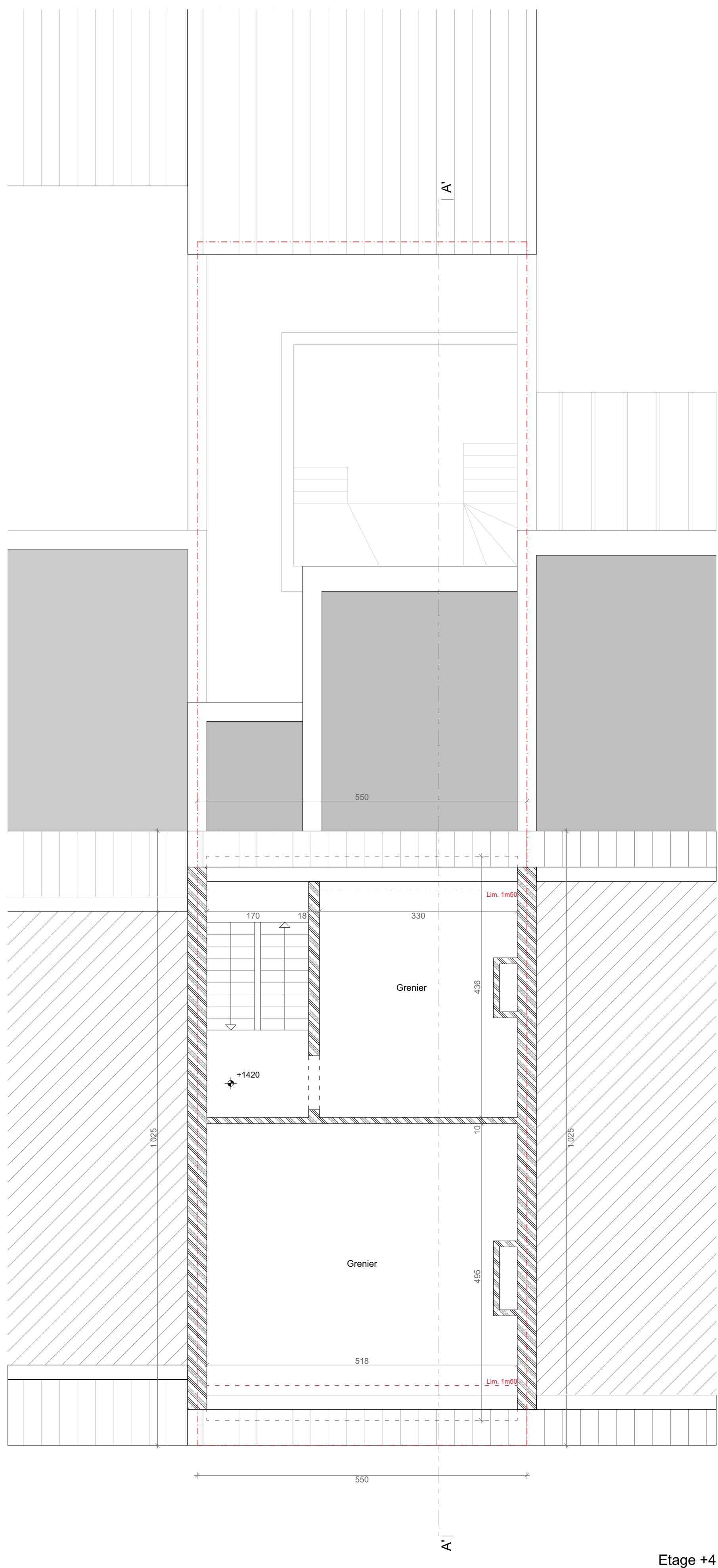
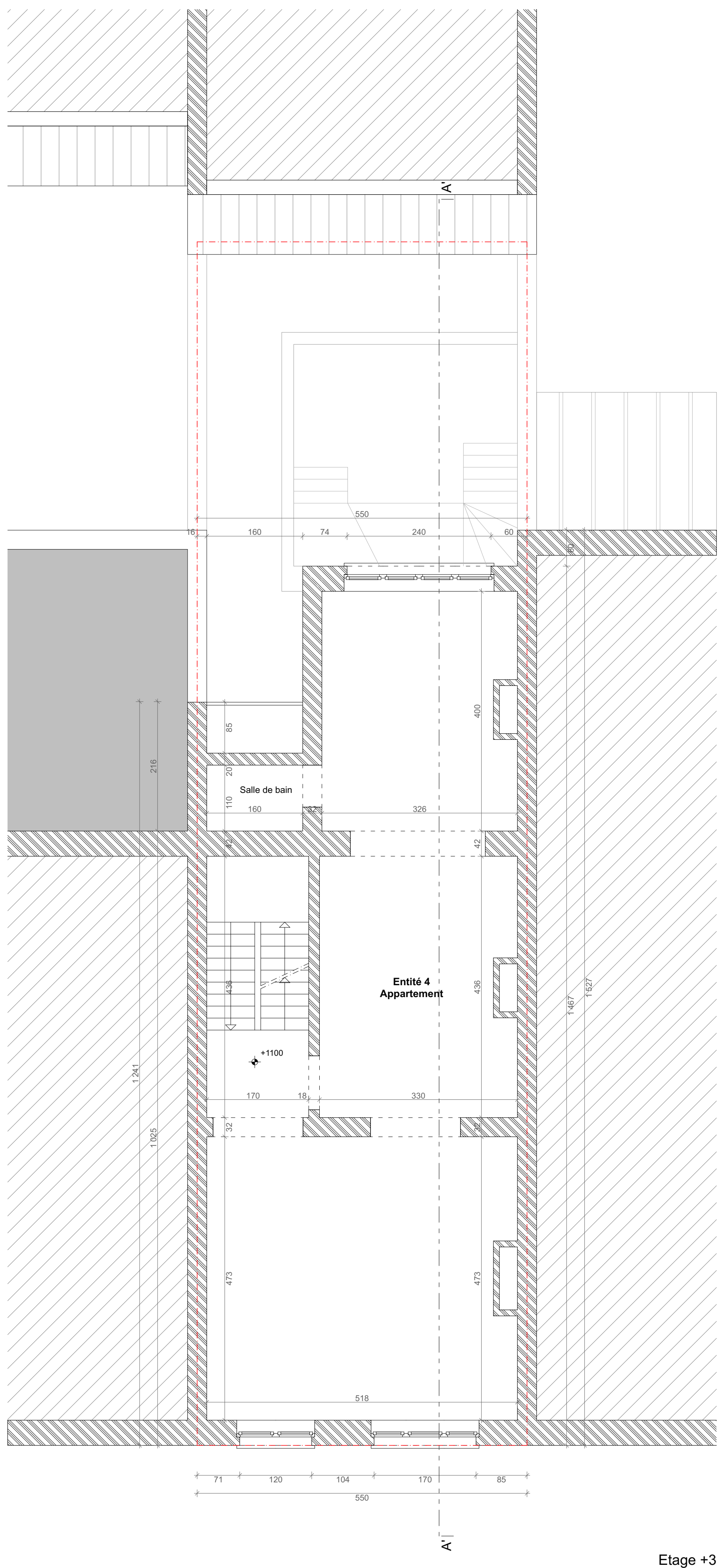
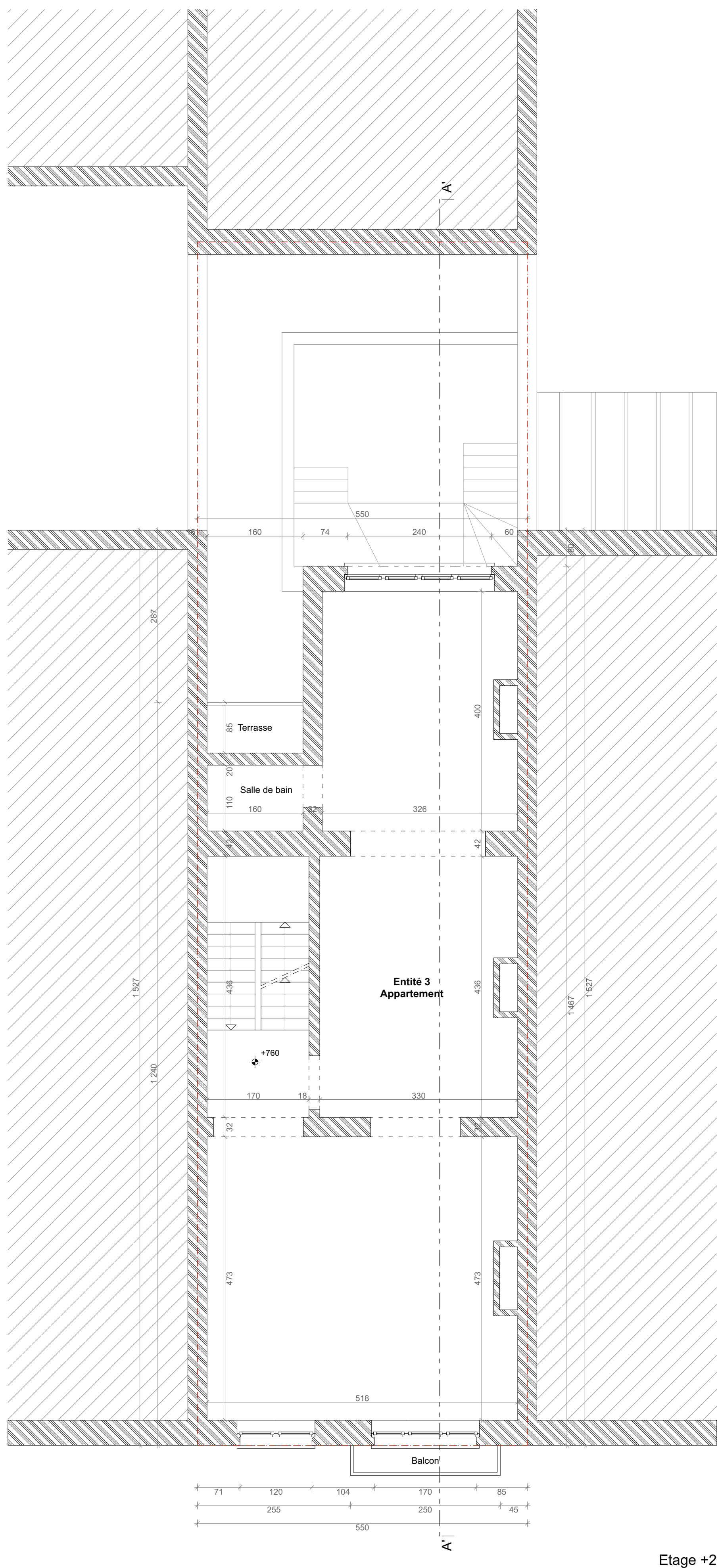
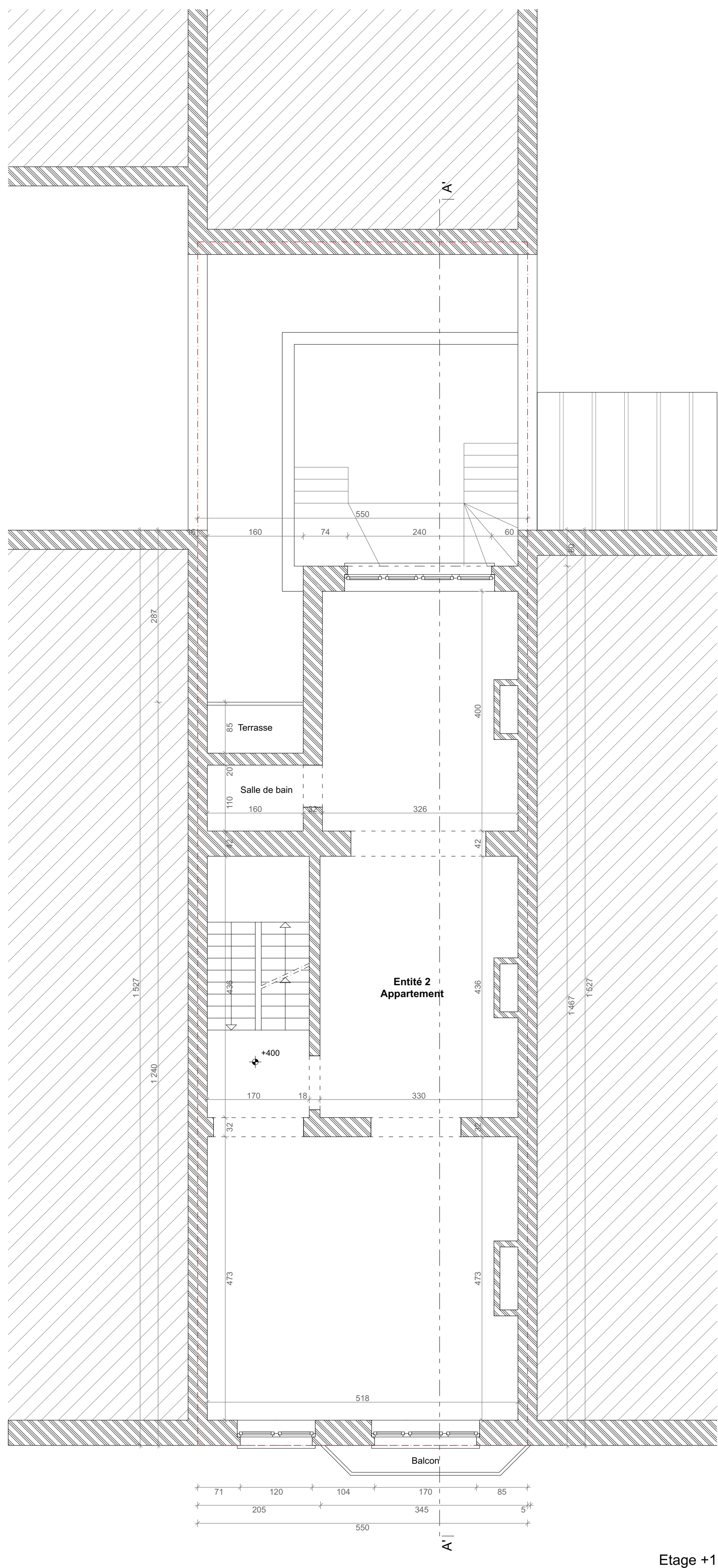
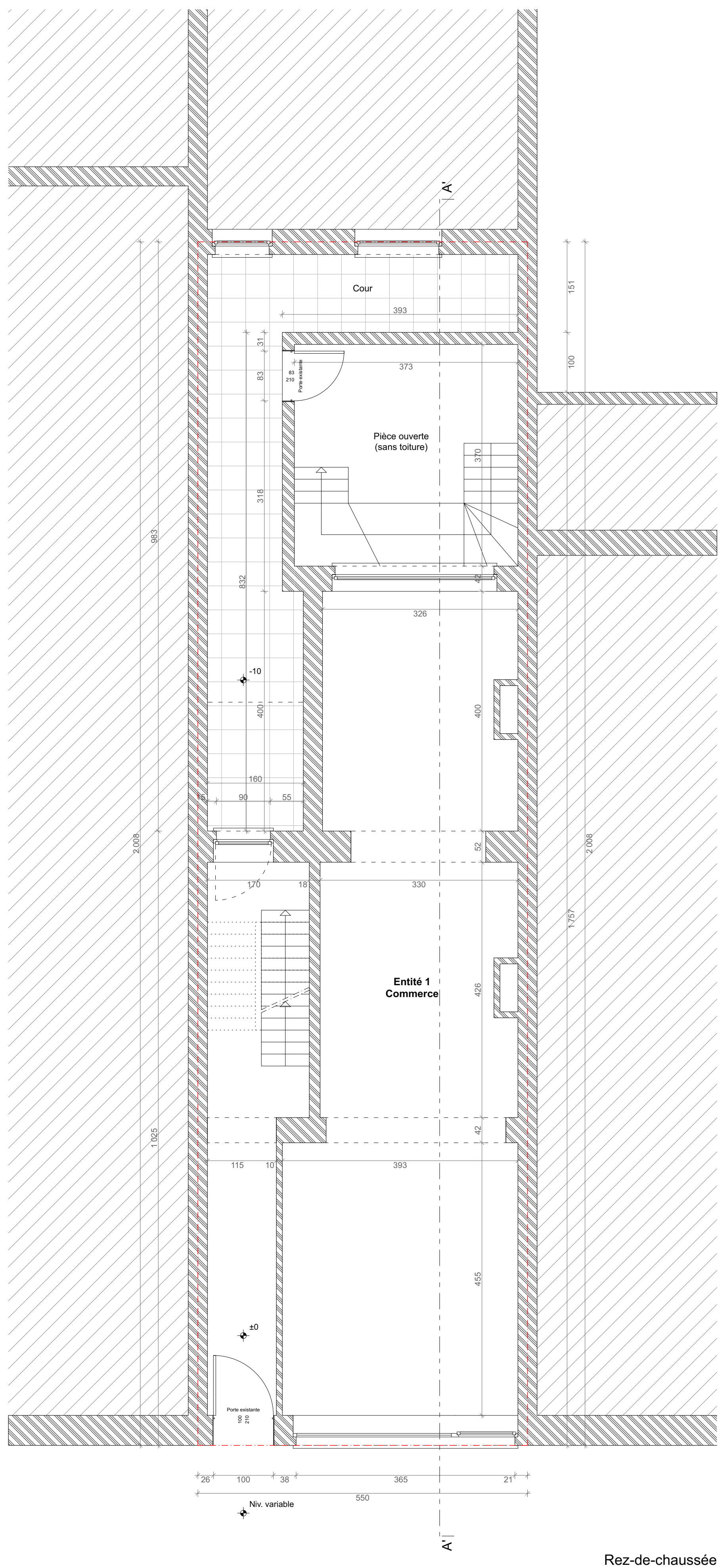
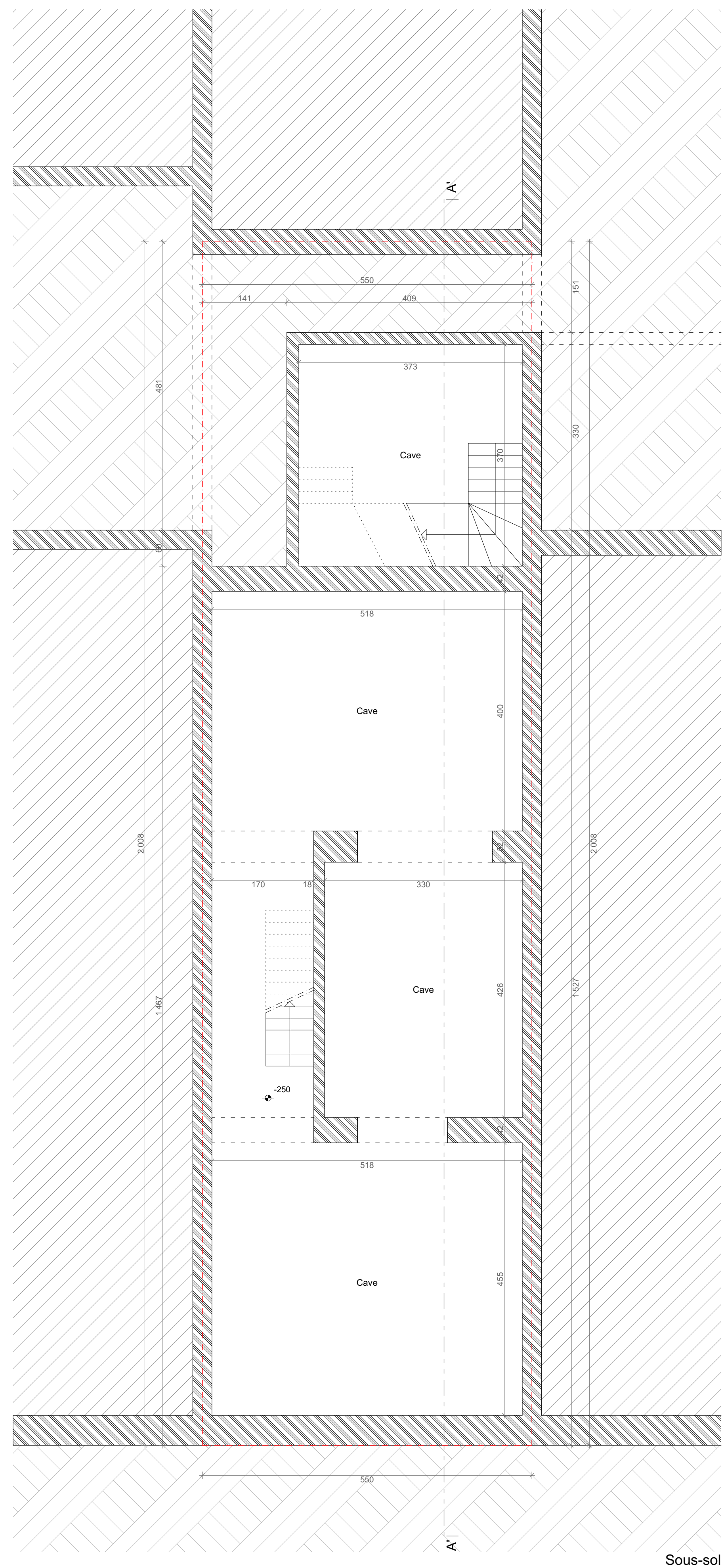
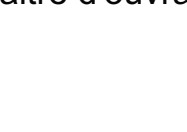
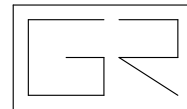
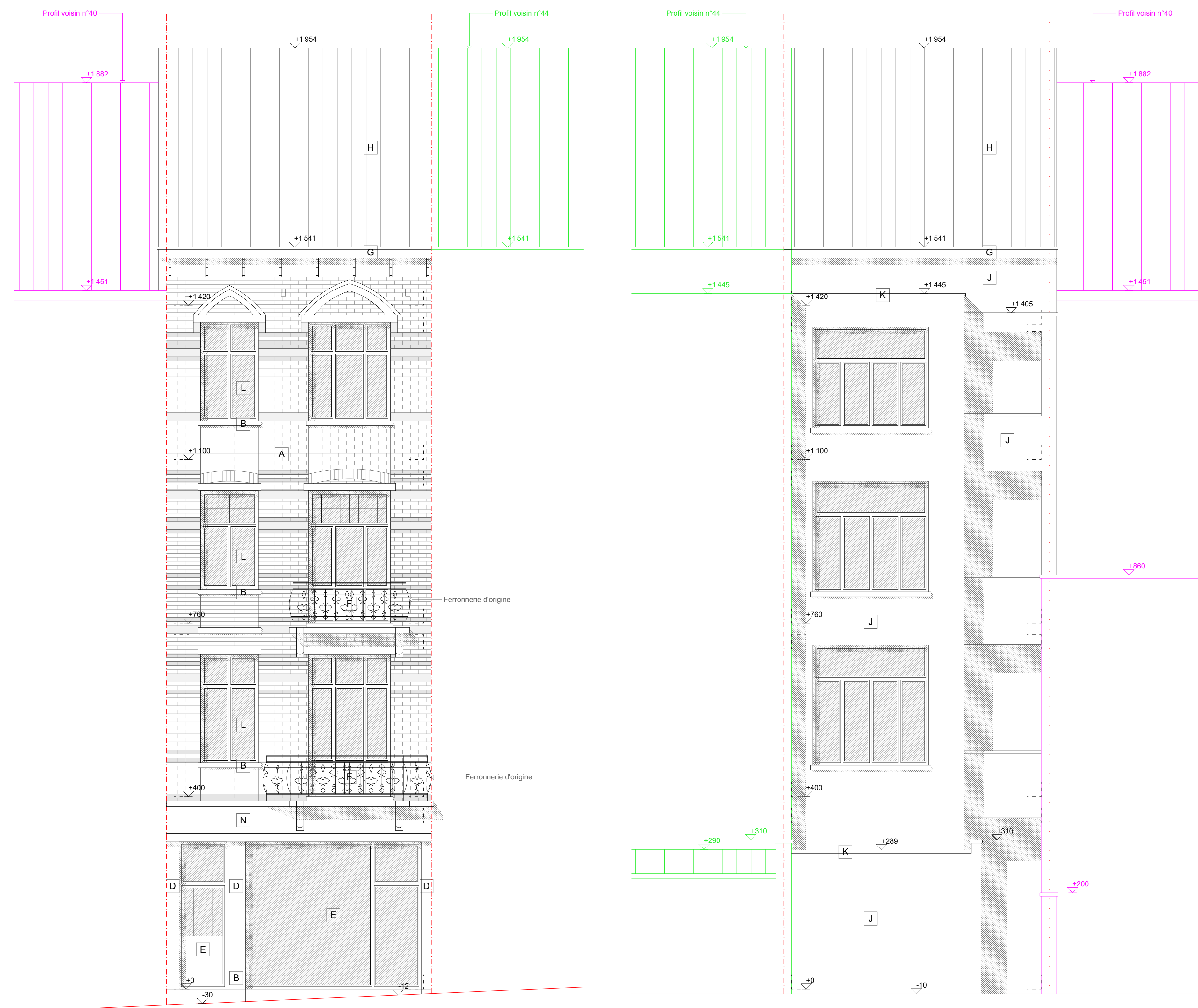




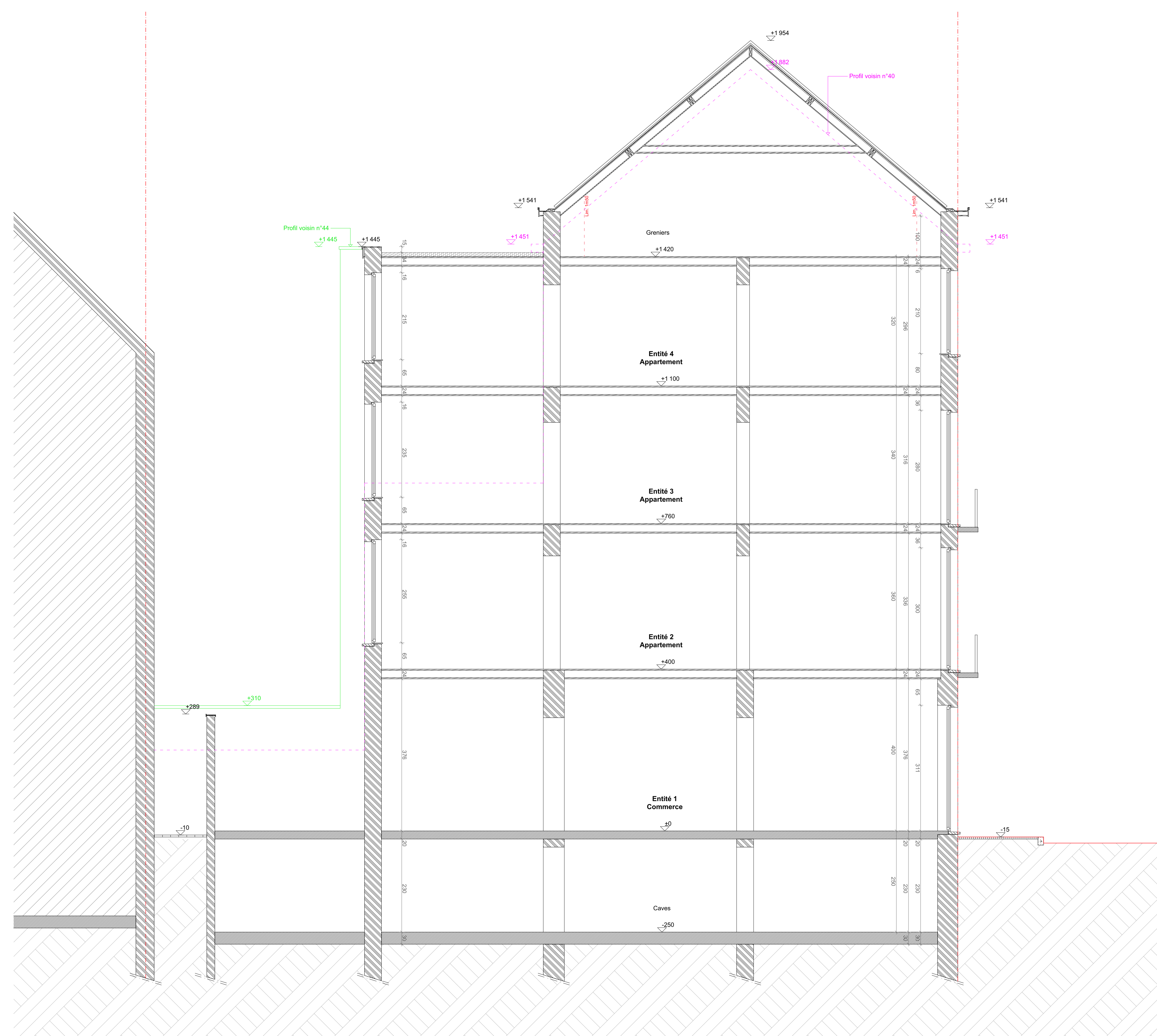
Démallons	
Maçonnerie existante	
Maconnerie de terre cuite	
Béton armé	
Piancher en bois	
Enduit extérieur	
Mousse polyuréthane	
Laine de roche ou équivalent	
Chape	
Brique de parements	
Terre	
Cloison intérieure structure bois	
Poutre en bois	
Conduit des eaux usées	
Conduit des eaux de pluie	
Briques de parement, ton beige	A
Pierre bleue	B
Châssis en PVC double vitrage, ton blanc	C
Pierre naturelle, ton beige	D
Châssis en aluminium double vitrage, ton gris	E
Ferronerie noir	F
Corniche en bois, ton blanc	G
Tulle de toiture en terre cuite, ton rouge	H
Fanèdre de toit.	I
Enduisage de façades, ton beige	J
Profilés de zinc en aluminium	K
Châssis en bois mouldré d'origine, ton blanc	L
Nouveaux châssis en bois mouldré double vitrage, ton blanc	M
Couverture de façade en bois, ton brun	N
nouvelle porte en bois mouldrée, ton blanc	O

Demande de permis d'urbanisme Région Bruxelles Capitale Commune de Saint-Gilles				
Régularisation d'un immeuble de logements et commerce				
Adresse du projet : Chaussée d'Alemberg n°42 1060 Saint-Gilles				
Maître d'ouvrage : 		M. Mohamed Kaouch Adresse : Rue Capotour 28, 1030 Schaerbeek Mail : mohamed.kaouch@gmail.com Téléphone : +32 (0) 472 87 07 05		
Architecte : 		Galoayan Rafalay - Architecture Adresse : Avenue Lathuycq n°14, 1020 Bruxelles Mail : GR.Architecte@gmail.com Téléphone : +32 485 61 96 95		
Plans				
Situation existante de droit				
PU	Dos. n°: 25/140	Plan n°: A. 100	Date : 19/01/2026	Echelle : 1/50
Date:	Modifications:	Index:		
20/04/2025	Modification du projet suite à l'exécution de la commission de concertation datant du 18/03/2025			A



Façade avant

Façade arrière
présumée



Coupe AA

Légende des matériaux					
Démolitons					
Mçonnerie existante					
Mçonnerie de terre cuite					
Béton armé					
Plancher en bois					
Enduit extérieur					
Mousse polyuréthane					
Laine de roche ou équivalent					
Chape					
Brique de parements					
Terre					
Cloison intérieure structure bois					
Poutre en bois					
Conduit des eaux usées					
Conduit des eaux de pluie					
Briques de parement, ton beige	A				
Pierre bleue	B				
Châssis en PVC double vitrage, ton blanc	C				
Pierre naturelle, ton beige	D				
Châssis en aluminium double vitrage, ton gris	E				
Ferronnerie ton noir	F				
Corniche en bois, ton blanc	G				
Tuile de toiture en terre cuite, ton rouge	H				
Fenêtre de toit	I				
Enduisage de façade, ton beige	J				
Profilé de rive en aluminium	K				
Châssis en bois mouluré d'origine, ton blanc	L				
Nouveau châssis en bois mouluré double vitrage, ton blanc	M				
Couverture de façade en bois, brun	N				
Nouvelle porte en bois moulurée, ton blanc	O				

Ce dossier est constitué de plans de principe à vérifier par l'entrepreneur. Toutes les dimensions sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées.

Tous les raccords/besoirs sont constatés entre la réalité et les plans d'architecte, de stabilité ou de techniques spéciales, l'entrepreneur doit en avoir l'autorisation écrite avant démarrage.

Demande de permis d'urbanisme

Région Bruxelles Capitale
Commune de Saint-Gilles

Régularisation d'un immeuble de
logements et commerce

Adresse du projet : Chaussée d'Alseberg n°42
1060 Saint-Gilles

Maitre d'ouvrage :	
--------------------	--

M. Mohamed Kaouch

Adresse : Rue Capronnier 28, 1030 Schaerbeek
Mail : khaouch.mohamed@hotmail.com
Téléphone : +32 (0) 472 20 67 05

Architecte :

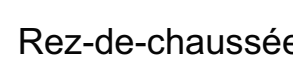
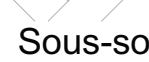
Galoyan Rafayel - Architecte

Adresse : Avenue Lœnnec n°14, 1020 Bruxelles
Mail : GR.Architectes@hotmail.com
Téléphone : +32 485 61 98 95

Situation existante de droit

Coupe
& façades

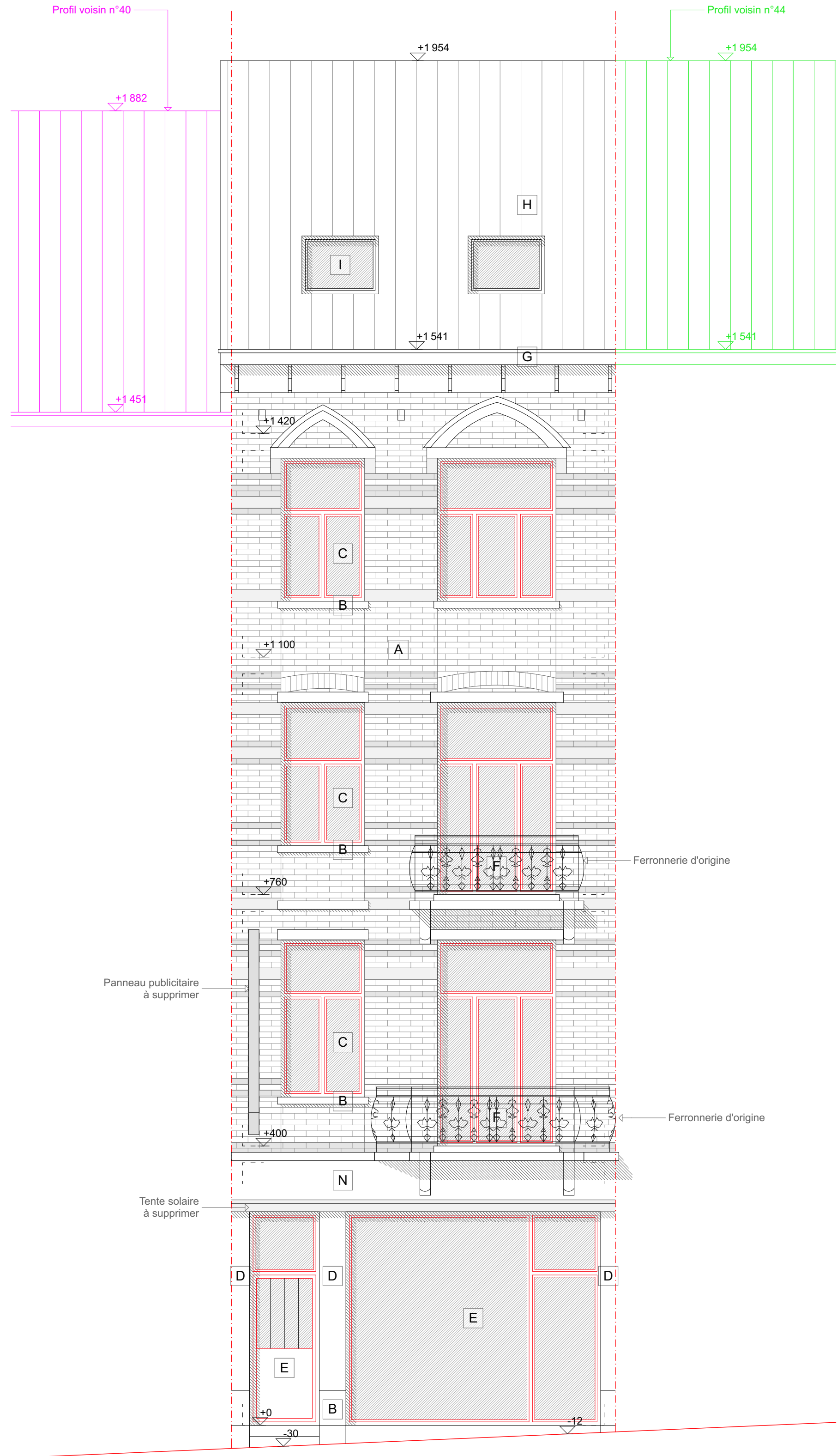
PU	Dos. n°: 25/140	Plan n°: A.200	Date : 19/01/2026	Echelle : 1/50
Date :	Modifications :			Index :
28/04/2026	Modification du projet suite à l'avis de la commission de concertation datant du 10/03/2026			A



Ce dossier est constitué de plans de principe à vérifier par l'entrepreneur. Toutes les dimensions sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées. Si des incohérences sont constatées entre la réalité et les plans d'architecte, de stabilité ou de techniques spéciales, l'entrepreneur doit en aviser l'architecte et le maître d'ouvrage.

Email : GR.Architects@hotmail.co.uk

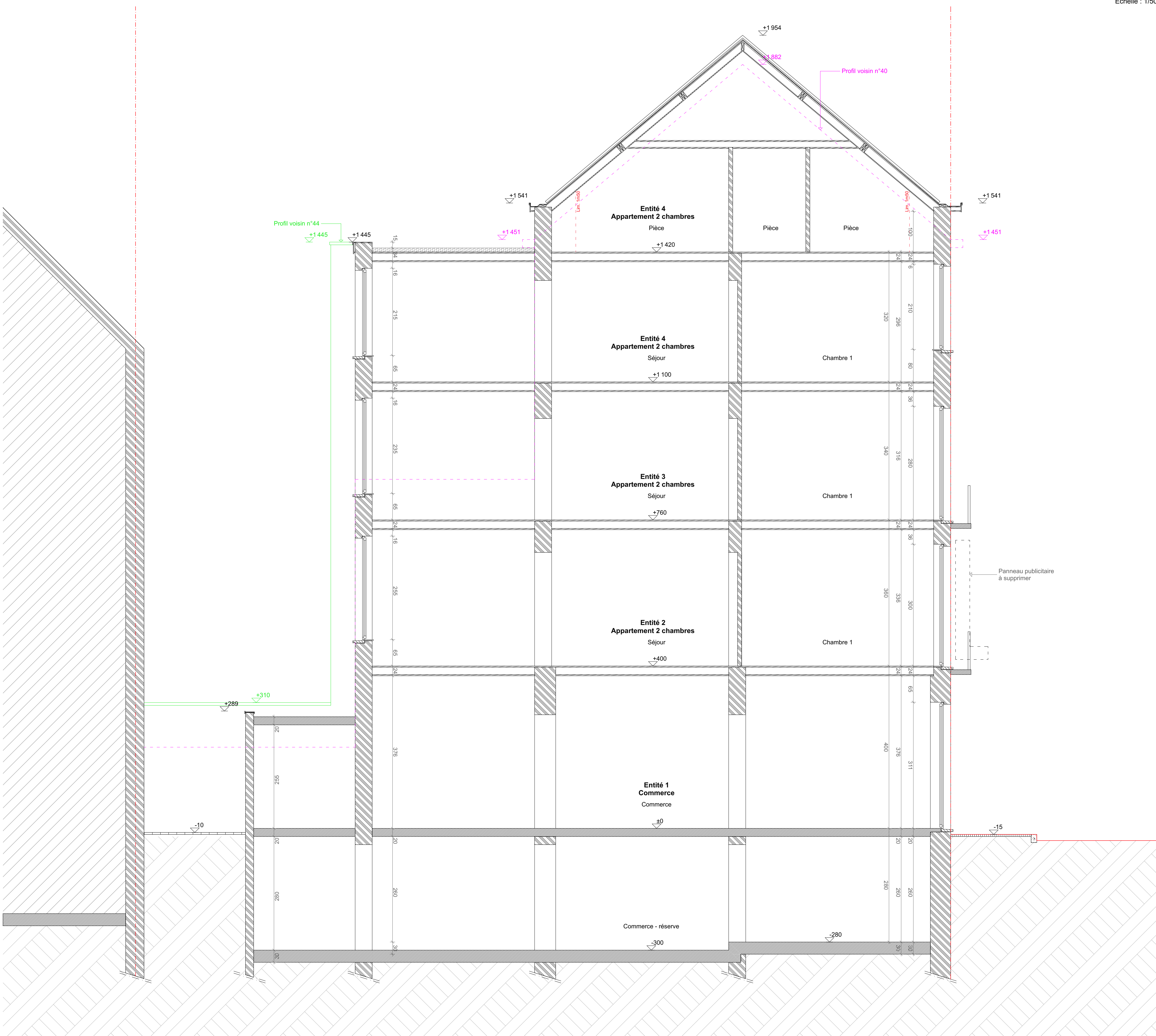
Plans



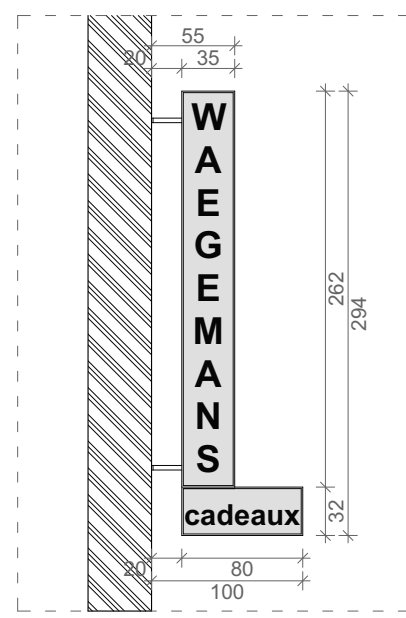
Façade avant



Façade arrière



Coupe AA



Détail enseigne
Echelle : 1/50

Légende des matériaux	
Démolitions	----
Maçonnerie existante	-----
Maçonnerie de terre cuite	-----
Béton armé	-----
Plancher en bois	-----
Enduit extérieur	-----
Mousse polyuréthane	-----
Laine de roche ou équivalent	-----
Chape	-----
Brique de parements	-----
Terre	-----
Cloison intérieure structure bois	-----
Poutre en bois	-----
Conduit des eaux usées	-----
Conduit des eaux de pluie	-----
Bricks de parement, ton beige	A
Pierre bleue	B
Châssis en PVC double vitrage, ton blanc	C
Pierre naturelle, ton beige	D
Châssis en aluminium double vitrage, ton gris	E
Ferronnerie ton noir	F
Corniche en bois, ton blanc	G
Tuile de toiture en terre cuite, ton rouge	H
Fenêtre de toit	I
Enduisage de façade, ton beige	J
Profil de rive en aluminium	K
Châssis en bois mouluré d'origine, ton blanc	L
Nouveau châssis en bois mouluré double vitrage, ton blanc	M
Couverture de façade en bois, ton brun	N
Nouvelle porte en bois mouluré, ton blanc	O

Ce dossier est constitué de plans de principe à vérifier par l'entrepreneur. Toutes les dimensions sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées. Si des incertitudes sont constatées entre la réalité et les plans d'architecte, de stabilité ou de techniques spéciales, l'entrepreneur doit en avvertir l'architecte et le maître d'ouvrage.

Demande de permis d'urbanisme
Région Bruxelles Capitale
Commune de Saint-Gilles

Régularisation d'un immeuble de logements et commerce

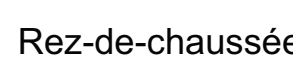
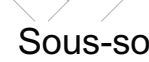
Adresse du projet : Chaussée d'Alsemberg n°42
1060 Saint-Gilles

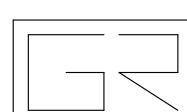
Maitre d'ouvrage :
M. Mohamed Kaouch
Adresse : Rue Capornier 28, 1030 Schaerbeek
Mail : mkaouch.mohamed@hotmail.com
Téléphone : +32 (0) 472 20 67 05

Architecte :
Galoyan Rafayel - Architecte
Adresse : Avenue Ledoux n°14, 1020 Bruxelles
Mail : GFA.Architecte@hotmail.com
Téléphone : +32 485 61 96 96

Situation existante de fait

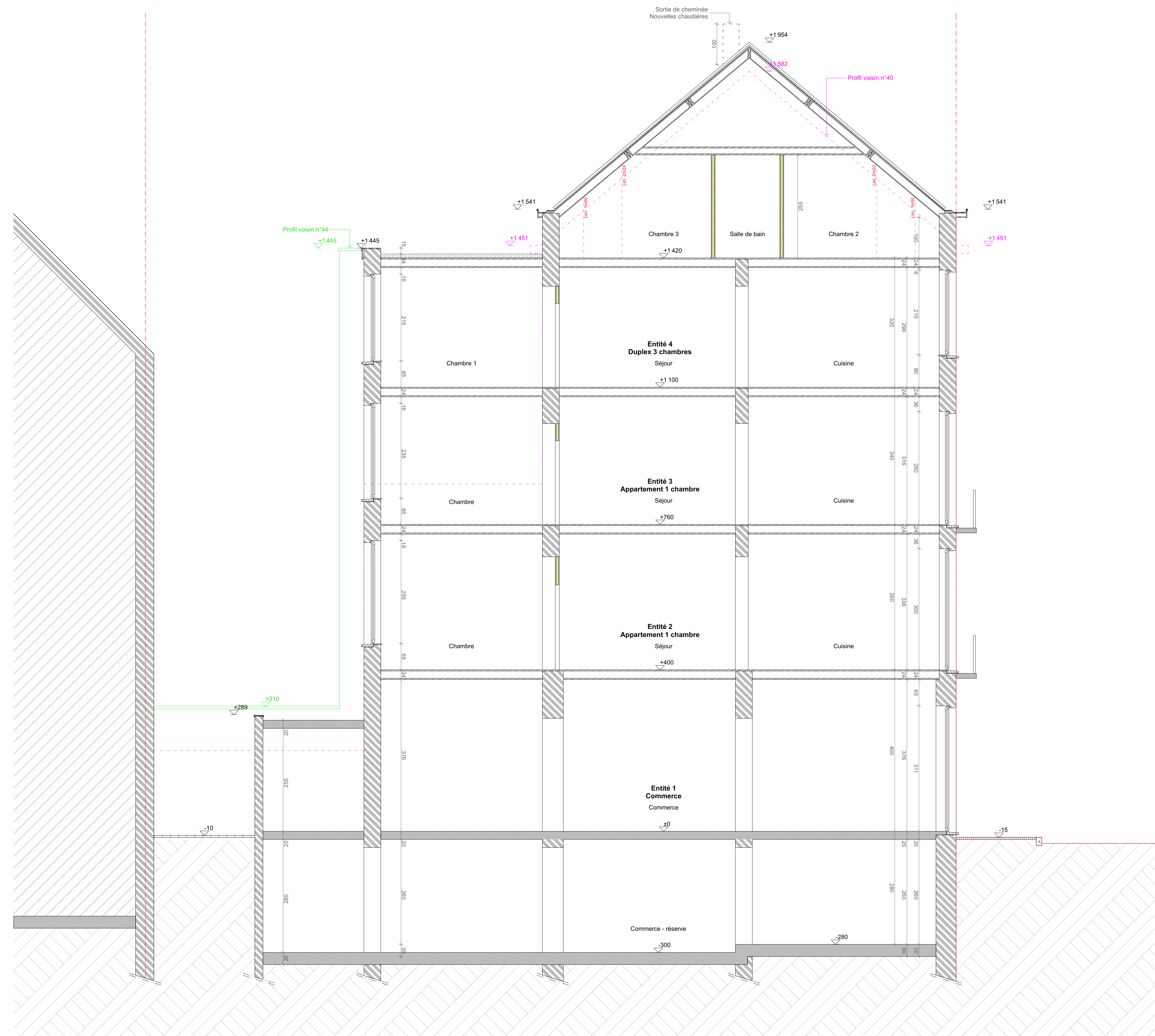
PU	Dos. n°:	Plan n°:	Date :	Echelle :
	25/140	E.200	19/01/2026	1/50
Date:	Modifications:			Index:
26/04/2026	Modification du projet suite à l'avis de la commission de concertation datant du 10/03/2026			A



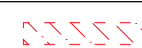
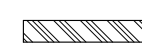
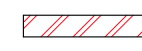
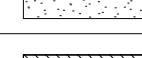
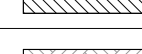
Demande de permis d'urbanisme Région Bruxelles Capitale Commune de Saint-Gilles				
Régularisation d'un immeuble de logements et commerce				
Adresse du projet : Chaussée d'Alesberg n°42 1060 Saint-Gilles				
Maître d'ouvrage : 		M. Mohamed Kaouch Adresse : Rue Desprezner 28, 1030 Schaerbeek Mail : mohamed.kaouch@skynet.be Téléphone : +32 (0) 472 20 87 05		
Architecte : 		Galoyan Rafayel - Architecte Adresse : Avenue Labrière, n°14, 1030 Bruxelles Mail : GR.Architecte@gmail.com Téléphone : +32 485 61 96 95		
Plans				
PU	Dos. n°: 25/140	Plan n°: P.100	Date : 19/01/2026	Echelle : 1/50
Date :	Modification :	Indice :		
20/04/2025	Modification du projet suite à l'avis de la commission de concertation obtenu le 18/03/2025			A



Façade arrière



Coupe AA

Légende des matériaux	
Démolitions	
Maçonnerie existante	
Maçonnerie de terre cuite	
Béton armé	
Plancher en bois	
Enduit extérieur	
Mousse polyuréthane	
Laine de roche ou équivalent	
Chape	
Brique de parements	
Terre	
Clôison intérieure structure bois	
Poutre en bois	
Conduit des eaux usées	
Conduit des eaux de pluie	
Bricks de parement, ton beige	A
Pierre bleue	B
Châssis en PVC double vitrage, ton blanc	C
Pierre naturelle, ton beige	D
Châssis en aluminium double vitrage, ton gris	E
Ferronnerie ton noir	F
Corniche en bois, ton blanc	G
Tuile de toiture en terre cuite, ton rouge	H
Fenêtre de toit	I
Enduisage de façade, ton beige	J
Profilé de rive en aluminium	K
Châssis en bois mouluré d'origine, ton blanc	L
Nouveau châssis en bois mouluré double vitrage, ton blanc	M
Couverture de façade en bois, ton brun	N
Nouvelle porte en bois moulurée, ton blanc	O

Le dossier est constitué de plans de principe à vérifier par l'entrepreneur. Toutes les dimensions sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées. Si des incongruences sont constatées entre la réalité et les plans d'architecte, des stabilité ou de techniques spéciales, l'entrepreneur doit en aviser l'architecte et le maître d'ouvrage.

[illegible]